

Délibération n°D20220117

Rapporteur : Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN

Service : Centre Municipal de Santé

Secrétaire de séance : Joëlle ISUS

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le DIX-SEPT NOVEMBRE, à 18 heures,

les membres du Conseil Municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 25, 26, 25, 24 à l'Hôtel de Ville, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 10/11/2022.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Charles MARBOT, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, Christophe DAVID-BORDIER, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES (1), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI (2), Corinne GONDONNEAU, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Adib BENFEDDOUL (3), Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Lionel FREL.

ABSENTS EXCUSÉS :

Laurence ROUAN	a donné délégation à	Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN
Marc LETURGIE	a donné délégation à	Christian BORDENAVE
Josie BAYLE	a donné délégation à	Florence MALGAT
Fatiha BANCAL	a donné délégation à	Alain BANQUET
Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Christine FRANCOIS

ABSENTS : Joaquina WEINBERG, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

- (1) Départ après le vote du dossier n°22 « Motion sur l'installation d'un incinérateur – Territoire Bergeracois »
- (2) Départ au dossier n°22 « Motion sur l'installation d'un incinérateur – Territoire Bergeracois »
- (3) Arrivée avant le dossier n°1 « Rapport sur les orientations budgétaires 2023 »

ACTUALISATION PROJET DE SANTÉ - CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

VU l'Ordonnance n°2018 – 17 du 12 janvier 2018 relative à la création et au fonctionnement des centres de santé ;

VU les articles L6323-1 à L6323-15 du Code de la Santé Publique ;

VU le décret du 27 février relatif aux centres de santé ;

VU les articles D6323-1 à D6323-15 du Code de la Santé Publique ;

VU l'arrêté du 27 février 2018 relatif aux centres de santé ;

VU la délibération n°D20160052 du 28 avril 2016 relative à la création d'un centre de santé municipal et au recrutement de médecins et personnel salariés.

CONSIDÉRANT l'importance de réajuster les objectifs de santé publique portés par la Collectivité ;

CONSIDÉRANT le cahier des charges relatif aux obligations institutionnelles ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le projet de santé actuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter l'actualisation du Projet de santé du Centre Municipal de Santé de la Ville de BERGERAC qui sera transmis à l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

Adopté par 31 voix pour (Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN (pouvoir), Charles MARBOT, Josie BAYLE (pouvoir) Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, Christophe DAVID-BORDIER, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Fatiha BANCAL (pouvoir), Marc LETURGIE (pouvoir), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Lionel FREL, Adib BENFEDDOUL).

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 17/11/2022.

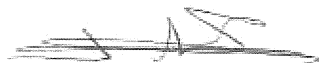
Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 22 NOV. 2022

et de l'affichage en date du 23 NOV. 2022

d'une durée de deux mois conformément aux


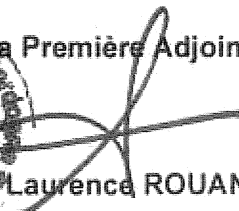
indications portées ci-dessus.

La Secrétaire,



Joëlle ISUS

La Première Adjointe,



Laurence ROUAN